



MOT DE LA MAIRESSE

Chers Pacificiens et Pacificiennes,

En octobre dernier, avait lieu le souper des récoltes. Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles et des commanditaires qui ont rendu cet événement possible. Ce fut un franc succès et une belle soirée. Merci aussi à Guylaine Blais, notre responsable des loisirs, qui a orchestré le tout. Les profits seront distribués entre les loisirs, la Fabrique et le club La Paix d'Or.

Dans les dernières semaines, Chantal Delisle a remis sa démission à titre de directrice générale de la municipalité. Je lui souhaite du succès dans son nouveau travail et je tiens à la remercier pour les années durant lesquelles nous avons eu la chance de la compter parmi nous. Pour faire suite à cette nouvelle, je vous annonce donc que Cathy Viens a été nommée comme directrice générale de Notre-Dame-de-la-Paix et qu'Annie Decelles poursuivra son travail au bureau municipal. Bonne continuité à vous deux !

En ce qui concerne le dossier du glissement de terrain dans le rang Ste-Augustine, la municipalité est en attente de détails pour être en mesure de faire avancer les procédures. Il y a aussi l'installation d'un nouveau pont dans le rang Procule Sud qui est à venir. Là aussi certaines informations nous seront prochainement transmises.

En terminant, je vous souhaite des moments réconfortants considérant la saison froide qui est arrivée.

Au plaisir de vous voir.

Myriam Cabana, mairesse Notre-Dame-de-la-Paix

Horaire de la Municipalité



Lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Fermeture du bureau pour la période des Fêtes :
22 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclusivement.

Prochaines dates du conseil :

- 12 décembre
- 16 janvier

NOUVEAUTÉ

La municipalité s'est procurée l'équipement nécessaire pour effectuer le paiement de vos taxes municipales ou demandes de permis avec votre carte de débit.

POINTS INTÉRESSANTS

Bibliothèque :



Heures d'ouverture :

- Mercredi de 10h30 à 20h30
- Jeudi de 13h à 16h

Horaire des fêtes : Fermée les 27 et 28 décembre 2023 ainsi que les 3 et 4 janvier 2024.

Cuisines collectives de l'Alliance alimentaire :



Une activité de cuisine collective est organisée à la salle municipale tous les premiers mercredis du mois. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Guylaine Blais au 819 664-7801.

Marché de Noël de la Paix :



Venez rencontrer nos artisans au 267 rue Notre-Dame.

Club La Paix d'Or :

Le Club La Paix d'Or vous invite à son souper de Noël et sa soirée dansante **le 16 décembre à 18h.**



On vous attend en grand nombre.

N'oubliez pas de **réserver** votre place en communiquant avec Gloria Charron au 819 522-6695.

Noël des Enfants :



Le Père Noël vous invite à le rejoindre au 267 rue Notre-Dame dès 10h.



Accès aux Montagnes Noires



À nouveau cette année, les résidents de Notre-Dame-de-la-Paix auront la chance de pouvoir profiter gratuitement du site du Parc des Montagnes Noires de Ripon.

La gratuité comprend le stationnement et l'accès au parc.

Vous devez présenter une preuve de résidence au chalet de Stéphane-Richer (permis de conduire, facture de taxes, contrat notarié, bail ou facture d'électricité).

PETITS RAPPELS POUR LA SAISON HIVERNALE



Stationnement : Règlement SQ-21-001

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0 h et 6 h du 15 novembre au 15 avril et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Sauf exception : Le stationnement est permis dans les rues du 24 au 26 décembre inclusivement et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement, et ce, de 0 h et 6 h.



Déneigement : Règlement 1000

Pour en faciliter le déblaiement, la Municipalité, ses employés ou les entreprises dont elle a retenu les services à cette fin peuvent projeter, souffler ou déposer la neige recouvrant une voie publique sur un terrain privé contigu;

Il appartient au propriétaire de prendre les précautions nécessaires pour éviter que des personnes, des biens ou des végétaux ne soient blessés ou endommagés.

Il est interdit de déposer, projeter, souffler ou de permettre que soit déposée, projetée, soufflée de la neige sur une voie publique, dans un parc, sur une borne d'incendie ou dans un fossé déneigé habituellement par la Municipalité;

Il est interdit à quiconque de créer un amoncellement de neige contigu à une voie publique s'il obstrue la visibilité des automobilistes et des piétons qui y circulent;

Il est interdit à quiconque, lors du déblaiement de la neige provenant d'une entrée privée, de déplacer ou de transporter cette neige de manière à l'accumuler ou l'entasser du côté opposé de la chaussée ou sur un terrain autre que celui d'où provient cette neige.

ATTENTION - ORDURES



Le temps froid est arrivé. SVP, ne pas jeter les cendres de votre poêle à bois dans les ordures ou le recyclage. Si les cendres ne sont pas bien éteintes, le camion à ordures peut prendre feu. Merci pour votre collaboration.

N'oubliez pas de faire ramoner votre cheminée.

RESTEZ INFORMER

N'oubliez pas de rester informé en consultant votre site internet www.notredamedelapaix.ca et nous rejoindre sur FaceBook.

Afin d'être informé des situations urgentes et moins urgentes, inscrivez-vous à Telmatik. Vous trouverez un lien sur le site internet ou communiquer avec le bureau municipal au 819 522-6610 poste 1.

GUIGNOLÉE 2023

À l'approche des Fêtes, n'oublions pas ceux qui ont les mains vides... Des enfants sans Noël, des sans-abris, des malades sans espoir, des esseulés qui aspirent à ne plus l'être un jour, etc. Ayons une pensée chaleureuse pour ceux qui ont froid dans leur vie et dans leur cœur.

Le samedi 2 décembre de 10h à 14h, vous pouvez aller porter vos dons et vos denrées à la caserne située au 7 rue Saint-Pierre. Nous vous offrons aussi la possibilité de venir porter vos dons et vos denrées au bureau municipal du 22 novembre au 5 décembre, durant les heures d'ouverture, et nous nous chargerons d'aller les porter à la Banque alimentaire de la Petite-Nation.

Tendons la main aux plus démunis!

Merci à l'avance de votre générosité!



ATTENTION – TRAVAUX ROUTIERS

Les travaux pour le remplacement du pont sur le rang Procule Sud ont débuté. Le pont temporaire est installé et les travaux se dérouleront jusqu'au 25 décembre 2023.

